

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 février 2020

Convocation du 28 janvier 2020

Présents : Madame BEILLARD, Madame RAVENEAU, Mesdames COUET, LAURENT, PICHONNEAU Messieurs BOSSIS, GROLLEAU, LHUILLIER, PIAU, ROUSSIASSE.

Excusés : Madame BONIN – Messieurs CHAPEAU, DELAUNAY

Pouvoirs : Madame BONIN Marjorie donne pouvoir à Madame RAVENEAU Annie
Monsieur DELAUNAY Benoit donne pouvoir à Monsieur BOSSIS Éric

Secrétaire de séance : Monsieur ROUSSIASSE Anthony

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 3 décembre 2019.

Arrêt du Projet du Programme Local de l'Habitat CASVL- Avis

La nouvelle obligation issue de la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 de disposer, au plus tard dans un délai de 3 ans, d'un Programme Local de l'Habitat couvrant l'intégralité du nouveau territoire communautaire a été présentée par Madame le maire. Il s'agit d'un programme d'actions territorialisé se déclinant en 6 grandes orientations dont les objectifs fixent pour 6 ans une production globale de 2700 logements sur tout le territoire. Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable.

Autorisation donnée au Maire pour les dépenses d'investissement sur l'exercice 2020

Mme le Maire est autorisée à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année 2020.

Validation des devis City-stade et Parcours de santé Séniors

City stade : Validation du devis modificatif de l'entreprise Manu TP pour un montant de 22 374.60€ TTC faisant suite à une nouvelle demande du conseil municipal.

Validation du devis de l'entreprise Agorespace pour un montant de 42 000 € TTC

Parcours de santé séniors : Validation du devis de l'entreprise ACODIS pour un montant de 7 836.84 TTC

Demande de subventions parcours de santé séniors, city-stade, voirie Rue des Longeards et de la Vincenderie

Des subventions vont être demandées pour les différents projets : DETR – jeunesse et sport – Région – Département.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'approuver les demandes et autorise Madame le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires à la constitution de ces dossiers.

Etude des subventions 2020

Le conseil municipal a étudié les demandes pour l'année 2020.

Contrat assurance groupe : Couverture des risques statutaires des agents

Le Centre de Gestion de Maine-et-Loire va lancer une nouvelle consultation à l'échelle du Département pour un contrat d'assurance groupe « Risques statutaires » garantissant contre les risques financiers liés aux différents arrêts de maladie ordinaire, longue maladie, accident de travail ... pour les agents titulaires et non titulaires à compter du 01 janvier 2021. Le conseil municipal accepte de participer à cette consultation.

DPU

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur l'immeuble situé Rue de l'Amandier et le terrain à la Verrerie.

Délibération et questions diverses

Points sur les investissements 2020.

Prochaine réunion de conseil municipal le mercredi 11 mars à 19H30.